



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

## AVIS PUBLIC

### RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025, 2026 et 2027 (2<sup>e</sup> EXERCICE FINANCIER)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury sera, en 2026, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à 12 h, au complexe municipal situé au 325, chemin du Hibou, à Stoneham-et-Tewkesbury.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant, ou y être envoyée par courrier recommandé :  

MRC de La Jacques-Cartier  
60, rue Saint-Patrick  
Shannon (Québec) G3S 1P8;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible auprès de la MRC de La Jacques-Cartier, aux coordonnées ci-dessus ou sur son site internet au <https://mrcjacques-cartier.com/la-mrc/autres/evaluation-fonciere/>, ou auprès de la Municipalité au complexe municipal situé au 325 chemin du Hibou, à Stoneham-et-Tewkesbury, pendant les heures normales de bureau;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le *Règlement numéro 06-1997* de la MRC de La Jacques-Cartier et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des finances, au numéro suivant : (418) 848-2381.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 2<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Le directeur général  
et greffier-trésorier,



Pascal Brulotte